

2.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Schmit Grégory ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe
Thèmes abordés	Le constat de décès, le diagnostic de mort, la décomposition post-mortem, l'entomologie médico-légale, le système judiciaire belge, les lésions par objets contondants, la balistique, les lésions par objets tranchants et/ou piquants, les explosions, les asphyxies, l'accidentologie, les agressions sexuelles, l'identification des victimes
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme de master en médecine, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>Développer un esprit/démarche scientifique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer les connaissances essentielles des sciences fondamentales, biomédicales, biopsychosociales, techniques et cliniques à une pratique médicale efficace • Reconnaître les structures, fonctions ou comportements physiologiques et/ou pathologiques en fonction de l'âge, de l'état de santé et de la situation du patient • Appliquer ces connaissances à toutes les situations cliniques, courantes ou nouvelles, dans une démarche d'analyse critique <p>Pratiquer la démarche diagnostique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître et évaluer la sévérité d'une présentation clinique • Demander des examens complémentaires appropriés • Interpréter l'ensemble des résultats cliniques, biologiques, anatomopathologiques et radiologiques dans un but diagnostique • Établir un diagnostic différentiel prenant en compte la prévalence et l'urgence de traiter les différentes affections et déterminer parmi les alternatives, le diagnostic final le plus probable • Évaluer le pronostic et les risques éventuels <p>Apprendre et s'améliorer tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de rechercher et d'analyser de manière critique de nouvelles informations • Respecter les recommandations scientifiques, promouvoir la recherche, créer de nouvelles connaissances et assurer leur bonne utilisation <p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constater le décès • Dresser un constat de décès • Identifier les causes et le moment de survenue d'un décès • Identifier les décès de causes suspectes • Décrire les grands principes d'organisation du système judiciaire belge • Comprendre et décrire les mécanismes des lésions rencontrées en médecine légale • Comprendre et décrire la problématique des agressions sexuelles <p>Comprendre et décrire les principes de base de l'identification des victimes</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En première session, examen écrit (QCM) comportant plusieurs questions sur des parties distinctes de la matière. En deuxième session, examen oral avec préparation écrite.
Méthodes d'enseignement	Cours magistraux avec support visuel (au travers de projections PowerPoint) de cas d'expertise médico-légale et de nécropsie.
Contenu	Le cours sera articulé en plusieurs parties : - la mort : le diagnostic, le constat de décès, ses implications juridiques - l'organisation du système judiciaire en Belgique

	<ul style="list-style-type: none">- la traumatologie médico-légale (objet contondant, objet tranchant et piquant, balistique lésionnelle)- les grands concepts médico-légaux (explosion, asphyxie, noyade, électrocution, etc.)- les agressions sexuelles
Ressources en ligne	Un syllabus et les PowerPoint seront disponibles sur Moodle.
Faculté ou entité en charge:	MED

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [180] en médecine	MD2M	2		